



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Chancellerie d'Etat  
**Service des votations et élections**

CHA - SVE  
Case postale 1555  
1211 Genève 26

Nréf. :PA/bvd

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
22 JAN. 2015
A traiter par:
Copies:

Mairie de la Ville de Genève  
Hôtel municipal  
Palais Eynard  
A l'att. du secrétariat du Conseil municipal  
Rue de la Croix-Rouge 4  
1211 Genève 3

Genève, le 20 janvier 2015

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à la démission de Monsieur Pascal RUBELI de la liste "UDC Ma commune Ma maison" du Conseil municipal, nous vous informons que Monsieur

**Pierre SCHERB**

accepte le mandat de conseiller municipal de la commune de la Ville de Genève.

En conséquence, et conformément à l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous prions de procéder à son assermentation lors de la séance plénière du Conseil municipal du 26 janvier 2015, date de la démission de Monsieur Pascal RUBELI.

Nous vous saurions gré d'informer le service de la surveillance des communes (SSCO) de la prestation de serment effective de l'intéressé.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Patrick Ascheri  
Chef de service

Copie à : Monsieur Pascal Rubeli  
Monsieur Pierre Scherb